A.D.F.O.C. 25

COMPRENDRE ET BIEN COMMENCER AVEC UN LASER

Dr Gérard REY

Hôtel Mercure Parc Micaud 3, avenue Edouard Droz 25000 BESANCON

Jeudi 29 mars 2018 de 8 h 30 à 17 h 30

<u>Comprendre et bien démarrer</u> <u>avec un laser</u>

Omni pratique, Paro, Endo, Implants, Maxillo, Ortho Diode - Nd YAP - NdYAG - ErYAG - CO2

- Quelles longueurs d'ondes, quels effets, pour quelles applications ?
- Décontamination des sites d'extraction et implantaires, des poches parodontales des sites endodontiques.
- Ablation des tissus muco-gingivaux avec hémostase immédiate.
 Vasodilatation et vascularisations des sites.
- Bio-stimulation des sites, activations facteurs de croissance, aide à la cicatrisation.
- Indications et applications en Omni pratique, Implantologie, Parodontologie, Endodontie, Orthodontie.
- -Prise en main Réglages Maniement -Travaux pratiques



Formation assurée en totale liberté scientifique par le

Docteur Gérard REY

- -Diplômé de la faculté de médecine
- -Docteur en chirurgie dentaire
- Diplômé en expertise Bucco-dentaire
- Expert in Oral implantology DGO AFI
- Directeur d'enseignement sur les lasers Médicaux -Paris Garancière - Milan Bicocca - Montpellier UFR
- Professeur A.C Milan Bicocca

Auteur de:

- « Odontologie Laser Assistée »
- « Les Lasers et la Chirurgie dentaire » (Ed. CdP Col. JPIO)
- « Traitements parodontaux et Lasers en Omnipratique dentaire » (Ed. Masson – Col. Techniques dentaires)

www.dr-rey-gerard.chirurgiens-dentistes-en-france.fr

SAVE THE DATE

Digital Smile Design Dr Renaud NOHARET (LYON) 27 septembre 2018 à MONTBELIARD

Merci d'adresser le bulletin d'inscription à :

ADFOC25
16, rue Amboise Paré
BP 22801
25011 BESANCON



BULLETIN D'INSCRIPTION

>>

« Comprer	ndre et bien commer 29/03/2017	
	Cachet professionne	ا
Cachet professionner		
E-mail	•	a

(Merci d'écrire lisiblement)

- 1. Praticien + cotisation 2018 : x 175 € =
- 2. Praticien à jour de cotisation 2018 : x 150 € =
- 3. Praticien non adhérent : x 180 € =
- 4. Collaborateur (- de 2 ans) + cotisation 2018 X 75 € =
- 5. Collaborateur(- de 2 ans à jour de cotisation 2018) ..x 50 € =

Ci- joint un chèque de€ à l'ordre de l'ADFOC 25 (Pour les cas 1 et 4, merci de faire 2 chèques séparés dont 1 de 25 € pour la cotisation)

Le montant à régler comprend la conférence, les pauses et le déjeuner.

Renseignements: contact@adfoc25.fr